

Guide d'inscription



Saison 2026

Bonjour à tous!

Il est maintenant venu le temps d'inscrire votre enfant pour la saison 2026 du camp de jour de la Ville de Saint-Gabriel. Cette année, nos inscriptions se dérouleront en ligne et en présentiel pour faciliter l'accès à tous. Nous procéderons à partir de la plateforme Google Forms pour les inscriptions en ligne et via notre formulaire habituel pour les inscriptions en présentiel. Le jour de l'inscription, nous publierons le lien pour accéder au formulaire sur nos réseaux sociaux et sur le site internet de la Ville de Saint-Gabriel.

Veuillez prendre note que nous traiterons les formulaires dans l'ordre de réception de ceux-ci. Donc, premier arrivé, premier servi comme nos places sont limitées. Les inscriptions en ligne ne sont pas prioritaires à ceux en présentiel et les inscriptions en présentiel ne sont pas prioritaires face à celles en ligne. Nous départagerons la liste de priorités en fonction de l'heure de réception du formulaire. Advenant le cas où nous atteignons notre nombre total de places disponibles avant la fin du traitement des formulaires, les personnes supplémentaires seront placées sur une liste d'attente et nous entrerons en contact avec vous dès qu'une place se libère.

Nous priorisons les inscriptions des résidents de la Ville de Saint-Gabriel. Cependant, nous ne refusons pas les inscriptions de l'extérieur jusqu'à concurrence d'un certain nombre de jeunes qui ne sont pas résidents de notre secteur. Des frais supplémentaires s'appliqueront pour les non-résidents.

Inscription via le Google Forms

La publication du lien Google Forms se fera le mardi, 7 avril, à 18h via notre page Facebook et notre site internet. Les inscriptions prendront fin le 9 avril à 23h59. À la suite de la période d'inscription, le lien Google Forms restera disponible, mais nous appliquerons la méthode premier arrivé, premier servi. Donc, il se peut que votre enfant soit placé sur une liste d'attente.

Inscription en présentiel

À partir du 8 avril 9h, il sera possible de venir récupérer, remplir et remettre des formulaires d'inscription, en version papier, lors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville au 45, rue Beausoleil à Saint-Gabriel. Aussi, via notre site internet, vous pourrez faire imprimer le formulaire et venir simplement le remettre. Nos heures d'ouverture sont de 9h à 12h et de 13h à 16h. Une soirée d'inscription en présentiel est aussi prévue pour que nous puissions répondre à vos questions et vous accompagner dans le

processus. La soirée d'inscription se déroulera le 8 avril de 18h à 20h à l'hôtel de ville. La période d'inscription, en présentiel, se déroulera du 8 avril, 9h, jusqu'au 9 avril, 16h. À la suite de cette période d'inscription, il sera toujours possible de venir remplir et remettre des formulaires d'inscription. Cependant, nous appliquerons la méthode premier arrivé, premier servi. Donc, il se peut que votre enfant soit placé sur une liste d'attente.

Procédure de paiement

Concernant la procédure de paiement pour la saison, à la suite de la réception de votre formulaire, celui-ci sera traité par la coordonnatrice du camp. À la suite du traitement, vous recevrez un courriel de confirmation avec le montant à payer pour l'inscription de votre enfant. Vous aurez jusqu'à 16h, le 23 juin 2026, pour effectuer le paiement, sans quoi, votre enfant ne pourra entrer lors de la première journée. Le paiement pourra se faire à l'hôtel de ville de Saint-Gabriel qui se trouve au 45, rue Beausoleil. Comme mode de paiement, nous acceptons les paiements en argent, par carte et par chèque. Les chèques doivent être datés au maximum pour le 23 juin 2026, sans quoi, ils seront considérés comme un non-paiement. Vous pouvez aussi faire votre paiement par téléphone à l'aide d'une carte de crédit au 450-835-2212. Le paiement pourra aussi s'effectuer auprès de votre institution financière.

Voici la procédure à suivre pour l'ensemble des méthodes de paiement : Différentes méthodes de paiements s'offrent à vous :

- 1) Auprès de votre institution bancaire (SEULEMENT avec la Banque Nationale du Canada et la Caisse Desjardins), en ligne ou directement en succursale (Attention! **Bien sélectionner VILLE DE SAINT-GABRIEL** et non Saint-Gabriel-de-Brandon). **Le numéro de référence devra être des 2 jusqu'au bout de la ligne** (ex: 2222222222). Vous devrez **aviser la ville que votre paiement a été fait de cette façon**, en mentionnant votre nom et celui de votre ou vos enfants, en téléphonant au [450 835-2212](tel:450-835-2212) poste 6300 ou en faisant parvenir un courriel à l'adresse mairie@ville.stgabriel.qc.ca.
- 2) Par carte de crédit en appelant à l'hôtel de ville au [450 835-2212](tel:450-835-2212) poste 6300.
- 3) Au comptoir de l'hôtel de ville, par carte de débit ou crédit, en argent comptant ou par chèque (au nom de la VILLE DE SAINT-GABRIEL et **daté au maximum du 23 juin 2026**).

- 4) Par chèque (au nom de la VILLE DE SAINT-GABRIEL et **daté au maximum du 23 juin 2026**) dans la boîte aux lettres sécurisée située à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville.
- 5) Par chèque (au nom de la VILLE DE SAINT-GABRIEL et **daté au maximum du 23 juin 2026**) via Postes Canada.

Tarifs pour la saison 2026

Comme votre enfant sera inscrit à la semaine, celui-ci pourra fréquenter le camp seulement les semaines auxquelles il est inscrit excluant les jours de sortie (mardi) où des frais supplémentaires seront à déboursier.

Aussi, pour la saison 2026, les prix du service de garde sont inclus dans la montant à la semaine si vous sélectionnez cette option.

Dans le cas où vous seriez nos résidents de la Ville de Saint-Gabriel des ajustements de prix sont à prévoir. Veuillez-vous référer au tableau qui s'adresse à cette situation.

À la semaine - Citoyens Ville Saint-Gabriel

Semaine	Tarif à la semaine <u>SANS</u> service de garde	Tarif à la semaine <u>AVEC</u> service de garde
Du 25 juin au 26 juin	30\$	35\$
Du 29 juin au 3 juillet	60\$	70\$
Du 6 juillet au 10 juillet	60\$	70\$
Du 13 juillet au 17 juillet	60\$	70\$
Du 20 juillet au 24 juillet	60\$	70\$
Du 27 juillet au 31 juillet	60\$	70\$
Du 3 août au 7 août	60\$	70\$
Du 10 août au 14 août	60\$	70\$

À la semaine - Non-citoyens Ville Saint-Gabriel

Semaine	Tarif à la semaine <u>SANS</u> service de garde	Tarif à la semaine <u>AVEC</u> service de garde
Du 25 juin au 26 juin	35\$	40\$
Du 29 juin au 3 juillet	75\$	85\$
Du 6 juillet au 10 juillet	75\$	85\$
Du 13 juillet au 17 juillet	75\$	85
Du 20 juillet au 24 juillet	75\$	85\$
Du 27 juillet au 31 juillet	75\$	85\$

Du 3 août au 7 août	75\$	85\$
Du 10 août au 14 août	75\$	85\$

Comme chaque année, nous offrons une sortie ou activité payante par semaine pour des frais supplémentaires. Lors de ses journées, le camp de jour n'est pas offert aux enfants n'étant pas inscrits à la sortie. Lors de ses journées, nous vous demandons de venir reconduire votre enfant à une heure précise et celle-ci doit être respectée pour ne pas retarder notre horaire. Si votre enfant n'est pas arrivé à l'heure demandée, nous prendrons en considération que celui-ci sera absent pour la journée. Aucun remboursement ou déplacement de journée de sortie est offert. Si nous vous demandons d'arriver durant les heures de service de garde, vous n'aurez pas à débours les frais liés à cet aspect.

Sortie	Date	Lieu	Tarif
45 ^{ème} Degré Nord	30 juin	St-Calixte	35\$
Complexe Atlantide	7 juillet	St-Calixte	40\$
Domaine enchanteur	14 juillet	Notre-Dame-Du-Mont-Carmel	35\$
Courant marin	21 juillet	St-Gabriel	10\$
Journée magique	28 juillet	St-Gabriel	20\$
Au royaume de nulle part	4 août	St-Calixte	30\$
Cosmodôme	11 août	Laval	40\$

Le chandail du camp est obligatoire lors des sorties à l'extérieur le mardi. Pour cette raison, pour les enfants participant aux sorties ou souhaitant tout simplement avoir un chandail à l'effigie du camp de jour, des frais de 15\$ seront appliqués si vous avez coché la case dans le formulaire. Les chandails de la saison 2025 seront aussi tolérés.

Article	Tarifs
Chandail obligatoire	15\$
Deux chandails	22\$

Remboursement

Dans le cas où vous souhaiteriez avoir un remboursement, des frais de 50\$ seront applicables pour l'administration si le remboursement est fait avant le début du camp. Pour les remboursements après le début du camp, ils ne seront pas autorisés, sauf pour des raisons exceptionnelles comme un état de santé qui empêche l'enfant de participer aux activités (avec preuve médicale) ou une expulsion. En tout temps, les frais pour les chandails ne seront pas remboursés.

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous par téléphone au 450-271-6244 ou encore par courriel à l'adresse suivante aparadis@ville.stgabriel.qc.ca. Pour plus d'informations, vous pouvez aussi vous référer au site internet de la Ville de Saint-Gabriel ou à la page Facebook du Camp de jour Ville de Saint-Gabriel.